



Clinique vétérinaire
du Pigeonnier

Quartier "Le Pigeonnier"
Av. Charles de Gaulle -84130 Le Pontet

cl.pigeonnier@gmail.com
www.cliniquedupigeonnier.com

Tél. 04 90 32 13 93 - Fax 04 90 31 47 01

FEUILLE D'INFORMATION SUR L'ANESTHÉSIE

Ce document est destiné à vous renseigner sur l'anesthésie, ses avantages et ses risques.

Nous vous demandons de le lire attentivement, afin de pouvoir donner votre consentement à la procédure anesthésique qui vous sera proposée. Vous pourrez également poser aux vétérinaires des questions sur cette procédure.

Pourquoi votre animal doit-il être anesthésié ?

Outre les interventions chirurgicales, de nombreuses procédures en médecine vétérinaire nécessitent une tranquillisation ou une anesthésie générale chez l'animal : soit parce qu'une immobilité parfaite est nécessaire pendant un temps donné soit parce que la procédure ne serait pas tolérée par l'animal s'il était en état de vigilance normal.

Nos protocoles d'analgésie (lutte contre la douleur) :

Ils sont adaptés à chaque type d'intervention et à chaque animal. Nous évaluons systématiquement la douleur avant, pendant et après la chirurgie.

Avant l'anesthésie :

Il est important que votre chien ou chat ait été mis à jeun car en cas de vomissement lors de son anesthésie, il risque une fausse route (donc des problèmes respiratoires). En pratique l'accès à la nourriture doit être interdit au minimum 6 heures avant l'anesthésie (sauf cas particuliers qui vous est alors précisé). Il n'est généralement pas nécessaire de restreindre l'accès à l'eau (bien que d'autres boissons comme le lait soient interdites).

La consultation pré-anesthésique :

Toute anesthésie ou tranquillisation réalisée pour un acte non urgent, nécessite une consultation préalable. Le choix du type d'anesthésie sera déterminé en fonction de l'acte prévu, de l'état de santé de votre animal et du résultat des examens complémentaires éventuellement prescrits. Le choix final relève de la décision et de la responsabilité du vétérinaire qui pratiquera l'anesthésie.

Les examens complémentaires pré-anesthésiques :

Pour la sécurité de votre animal, un certain nombre d'examens complémentaires peuvent être prescrits. Ces examens complémentaires n'ont pas de caractère obligatoire, mais sont vivement recommandés notamment à partir de l'âge de 7ans ou si l'examen clinique révèle une anomalie. En effet, ils peuvent faciliter la détection de certaines maladies et servir de référence dans le cadre d'un suivi senior.

Pour rappel, cet examen est réalisé systématiquement avant toute intervention en milieu hospitalier humaine

Comment l'anesthésie de votre animal va-t-elle se dérouler ?

L'anesthésie générale comporte plusieurs étapes : une première étape consiste en l'administration d'un médicament pour le tranquilliser et diminuer son anxiété ; par la suite, l'animal est endormi, c'est l'anesthésie générale proprement dite à la suite de laquelle intervient la phase de réveil.

Quels sont les risques de l'anesthésie ?

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque. Ce risque est à relier à l'état de santé de votre animal ainsi qu'à la procédure médicale ou chirurgicale pour laquelle il est anesthésié, il est quantifié sur une échelle allant de 1 (risque faible) à 5 (risque majeur). Certains animaux extrêmement stressés ou très agressifs présentent d'emblée un risque anesthésique augmenté. La conformation de certaines races augmente leur risque anesthésique.

Lors d'anesthésie générale et/ou de tranquillisation des complications imprévisibles mettant en jeu la vie de l'animal comme un arrêt cardiaque, une allergie grave peuvent survenir dans des cas extrêmement rares et ce sans qu'aucune faute ne puisse être imputée à la clinique.

Après l'anesthésie :

Votre animal peut présenter des zones tondues, notamment sur les membres : cette tonte permet de poser une voie veineuse et de mettre l'animal sous perfusion. Un tube a été introduit dans sa trachée pour faciliter sa respiration et administrer des vapeurs d'anesthésiques et d'oxygène : ceci peut engendrer une toux temporaire jusqu'à quelques jours après l'anesthésie.

Cas particulier :

En fonction de la chirurgie effectuée, divers risques existent définis par la zone à opérer et à chaque patient (antécédent, âge, état de santé de l'animal) comme des hématomes, infection, risque lié au système cardio vasculaire, complication digestive ou respiratoire.

Toutes les mesures pour minimiser ces risques seront entreprises par le vétérinaire responsable de la chirurgie.

Si votre animal vous est rendu le jour même de son anesthésie, il est conseillé de le laisser au repos et de lui donner le soir un repas allégé par rapport à d'habitude.